

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **28 (1936)**

Heft 9

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

28^{me} année

Septembre 1936

N° 9

Actualités.

La discussion au sujet de la politique économique fédérale est encore à l'ordre du jour. C'est une question qui a fait couler beaucoup d'encre et qui a fait amplement parler d'elle. Et pourtant les problèmes restent non résolus. Au début de l'automne, la Suisse compte 24 pour cent de chômeurs de plus que l'année précédente; voire même 60 pour cent de plus qu'en 1934. Ces chiffres devraient être un sérieux avertissement pour les membres de l'Assemblée fédérale, qui d'ici quelques semaines se réuniront pour la session d'automne. Ils seront appelés à terminer la discussion sur le message complémentaire plein de contradictions concernant l'octroi des pleins pouvoirs au Conseil fédéral, dont le Conseil national a retardé la discussion lors de la session de juin, et ils devront si possible les lui accorder. « La bêtise pyramidale » que le professeur Laur a trouvée dans le message sur les pleins pouvoirs, n'a pas été éliminée au cours des vacances d'été. C'est tout au plus si M. Obrecht peut espérer qu'après avoir lu ce message maints parlementaires ont risqué d'en perdre l'haleine, puis se sont calmés en songeant que finalement, il n'y a rien à faire. Depuis, a paru un nouveau message tout aussi susceptible de faire perdre le bon sens là où il existe encore.

*

Le « nouveau cours » esquissé par le Conseil fédéral dans son message du 14 août 1936 concernant un arrêté fédéral tendant au développement de l'exportation de marchandises, peut se résumer comme suit:

1. Recul progressif des prix et des salaires surélevés; la baisse devant être la condition préalable pour l'octroi de subventions à l'avenir.

2. Légère augmentation du crédit pour l'aide à l'exportation, financée grâce à une hausse de l'impôt sur la bière.

3. La prévision d'un impôt sur le chiffre d'affaires qui rapporterait pour le moment 100 millions de francs par année.

A l'exception d'une modeste augmentation du crédit accordé pour le développement de l'exportation, la sévère critique dont le